

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

ÉLECTRICITÉ EN CIRCUIT COURT

Le Châtelleraudais, un pionnier

La Ville de Châtellerault et sa communauté d'agglomération expérimentent **un modèle d'autoconsommation territoriale de l'électricité via un « power purchase agreement »**. Le contrat a été signé la semaine dernière entre le fournisseur d'électricité Selfee, filiale d'Everwatt, et l'entreprise Apex Energies. L'électricité, issue d'installations solaires exploitées par Apex Energies, alimentera des bâtiments énergivores comme la salle omnisports ou encore l'hôtel de ville de Châtellerault. La solution proposée par Selfee répond aux attentes que la collectivité a défini pour sa fourniture d'électricité dans un lot dédié au « circuit court et à l'autoconsommation territoriale ».

Pour répondre aux besoins de nos collectivités, Selfee propose une offre de fourniture d'électricité en autoconsommation territoriale et en circuit court. Cela permet de s'approvisionner en électricité selon des modalités qui tranchent avec les marchés classiques. Il leur a été possible d'intégrer dans leur marché de fourniture, l'électricité issue de nos centrales photovoltaïques ou encore de capter dans leur approvisionnement l'électricité localement produite par les sociétés d'exploitation.

// La centrale photovoltaïque de Naintré... 300 MWh par an

En 2019, Grand Châtellerault fait le choix d'investir 250 000€ dans la construction d'une centrale photovoltaïque au sol en autoconsommation à Naintré. Un pari superflu pour certains, une anticipation lucide de l'avenir pour d'autres. Opérationnelle depuis fin 2019, elle produit **300 mégawatt-heures** d'électricité par an. Le volume produit est directement affecté à la consommation de certains sites de Grand Châtellerault : la patinoire, la piscine de Lencloître, le théâtre Blossac, la pépinière d'entreprises René-Monory, le Grand Atelier et le Conservatoire Clément Janequin. Ces MWh, qui appartiennent à Grand Châtellerault, sont intégrés à coût nul dans le marché de fourniture.

Alors pourquoi faire appel à un fournisseur d'électricité comme Selfee ? Parce qu'il est à la fois agrégateur et responsable d'équilibre. Pour faire simple, il récupère l'électricité produite à Naintré et la réaffecte sur des infrastructures ciblées de la Ville comme de l'Agglo. Et cela ne coûte rien à la collectivité hormis le service d'équilibrage en temps réel.

// Des circuits-courts pour une énergie toujours verte

En 2023, une nouvelle étape sera franchie à Châtelleraut. Selfee a sollicité son réseau de producteurs et a obtenu un accord avec l'entreprise montpelliéraine Apex Énergies. Ces deux derniers ont signé un « **power purchase agreement** » ou « **contrat direct** » qui bénéficiera à la fois à Châtelleraut et à l'agglomération de Grand Châtelleraut. Cette opération présente un intérêt financier évident dans le contexte actuel. En effet, Apex a choisi de livrer à Selfee pour une période d'un an et demi 1GWh d'électricité photovoltaïque au prix fixe et sécurisé de 180 € le MWh. De son côté, la start-up s'est engagée à intégrer le volume d'électricité négocié avec Apex Energies dans la fourniture des collectivités châtelleraudaises. Il en résultera pour celles-ci une économie approximative de 100€ par MWh consommé. C'est considérable.

CONTACTS PRESSE

AUORE YMONNET : 05 49 20 20 08 / 06 31 01 59 85
aurore.ymonnet@grand-chatelleraut.fr

CAMILLE VELLETT : 07 67 53 01 54
camille.vellet@everwatt.fr

CHARLINE LE PAPE : 06 01 54 49 63
communication@apexenergies.fr